



Strasbourg, mardi 5 octobre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/06039

Pris en application :

Délibérations du CA de VNF du 1er juillet et 16 décembre 2020 relatives aux chômages 2021

Chômages**Canal des Houillères de la Sarre****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 15/11/2021 à 08:30 au 01/03/2022 à 17:30**o **Canal des Houillères de la Sarre**

entre les pk 5.516 (écluse n° 1 de Kerprich-aux-bois) et pk 63,430 (écluse n° 27 de Sarreguemines)

Commentaire :

Le chômage programmé se tiendra aux dates prévues conformément aux délibérations prises en Conseil d'Administration VNF.

Les bateaux pourront stationner aux ports d'Albeschaux, Mittersheim, Harskirchen, Sarralbe, Wittring, Steinbach et Sarreguemines.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

UT Canal de la Sarre, 1, rue de Steinbach, BP 91131, 57216 SARREGUEMINES

Tél : 03 87 27 66 50 - Fax : 03 87 95 53 19

Date limite d'affichage :

02/03/2022

Chef de Service

Signé

Vincent STEIMER